



SIMPLE COMME PLAISIRS D'HIVER

Plaisirs d'hiver, c'est...

favoriser des environnements favorables à l'activité physique et à la saine alimentation.

Qui peut s'inscrire?

Les municipalités, les écoles, les CPE, les organismes communautaires, les entreprises ou toutes organisations légalement constituées!

Quand ?

Les activités inscrites doivent se dérouler entre le : 27 janvier et le 12 mars 2017.

Procédures simples à suivre

- 1 Former un comité
- 2 Compléter le formulaire d'inscription avant le 10 février 2017 (en ligne: <https://goo.gl/forms/KLkQyIRm9LlaHUO72>)
- 3 Élaborer un projet en lien avec l'activité physique et la saine alimentation
- 4 Mobiliser et inviter la population à prendre part activement au projet
- 5 Tenir les activités en plein air et aux dates prévues
- 6 Compléter le rapport d'activités avant le 31 mars 2017

Nouvelle formule pour la remise des prix

- Un prix coup de cœur
- Autres prix par tirages au sort

Les prix seront remis lors du 5 à 7

Les 7 prix:

- Valeur de 2000\$ pour la caravane des saines habitudes de vie du Patro (7h d'animation)
- 3 prix en achat d'équipements: * 300\$, 250\$ et 250\$
- Bloc de 28 cours d'activité physique d'une valeur de 200\$
- Carte cadeau Intersport de 50 \$
- 10 billet pour 3h d'initiation à l'Escalade Haut Clocher

POUR INFORMATION : plaisirshiver.mc@gmail.com OU 418 276-5101, poste 4125

MERCI À NOS PARTENAIRES

